

**Investissements Renaissance
Attestation de conjoint par le rentier
Gestion d'actifs CIBC inc.**

Destinataire(s) : Compagnie Trust CIBC, selon le cas

Et : Gestion d'actifs CIBC inc., s'il y a lieu

Le compte est régi par la législation sur les pensions de l'Ontario

Le terme « conjoint » désigne l'une des deux personnes qui :

- a) est mariée à l'autre, ou
- b) n'est pas mariée à l'autre, mais vit avec elle dans le contexte d'une relation conjugale :
 - i) continue depuis au moins trois ans, ou
 - ii) relativement permanente, si ces personnes sont les parents naturels ou adoptifs d'un enfant, tels qu'ils sont définis dans la Loi sur le droit de la famille.

Je, _____, (le « Rentier ») détiens un :
(insérer le nom du rentier)

Cocher le type de régime pertinent : Compte de retraite immobilisé («CRI»)
 Fonds de revenu viager («FRV»)
 Fonds de revenu de retraite immobilisé («FRRI»)

dont le numéro de Compte est le _____ (le « Compte »), lequel est régi par la Législation sur les pensions de l'Ontario et les règlements qui en découlent, tels qu'ils sont modifiés de temps à autre (la « Législation sur les pensions »).

Par les présentes, j'atteste des faits suivants :

- J'ai examiné la définition du terme « conjoint » ci-dessus. Par les présentes, j'atteste **avoir** un « conjoint » aux termes de la Législation sur les pensions. À ce titre, et en conformité avec les dispositions de la Législation sur les pensions, la formule de renonciation ou de consentement du conjoint a été fournie.

Nom du conjoint

- J'ai examiné la définition du terme « conjoint » ci-dessus. Par les présentes, j'atteste **ne pas avoir** de « conjoint » aux termes de la Législation sur les pensions.

Note importante : Avant d'attester ne pas avoir de « conjoint », vous devriez savoir que même si la relation avec le Rentier est rompue, la formule de renonciation ou de consentement du conjoint pourrait quand même être requise, en vertu de certaines des dispositions de la Législation sur les pensions. Si vous désirez obtenir plus de précisions, nous vous recommandons fortement d'obtenir un avis juridique indépendant avant de signer cette formule.

Date

Signature du Rentier